

## **Conseil Municipal du 19-10-2017 : intervention Eva SAS sur le point 9 , rapport politique de la ville**

Tout d'abord, une réponse à A. Guibert (qui conteste l'implantation d'une maison de santé à Grand vaux). Je lui conseille d'aller faire un tour au Noyer-Renard où il y a un centre de santé pluri-professionnel qui fonctionne très bien. Il n'y a donc pas d'opposition entre le fait d'avoir un centre de santé et le fait de l'implanter dans un quartier «politique de la ville».

Mon intervention concerne d'autres sujets et je ferai deux observations et deux questions: qu'en est-il du développement économique et de l'évolution du cadre de vie?

Il me semble que sur ces deux plans les actions entreprises à Grand vaux et d'ailleurs aux Près Saint6martin sont très insuffisantes.

Bien au contraire, l'activité commerciale de Grand Vaux s'est fortement dégradée du fait des incendies de novembre 2016 et l'activité économique et le retour à l'emploi restent très parcellaires en dehors de ce que nous avons pu évoquer, avec le job datings, organisé par la maison de quartier. Sur le plan du cadre de vie, l'insalubrité demeure et c'est un problème en pied d'immeuble et dans les parties communes.

Il me semble que dans ce rapport et sur ces deux points ces insuffisances doivent être soulignées Deux questions; l'appel à projet de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU +) et l'avenir du bailleur social.

- La liste des lauréats de l'appel à projet ANRU +, dont je vous avais fait passer les documents en avril dernier, a été annoncé en juillet 2017 et Savigny n'en fait pas partie. Par contre des villes proches comme Orly et Grigny vont bénéficier de fonds supplémentaires pour développer des projets d'attractivité économique sur leur quartier ANRU . Ma question est simple: est-ce que Savigny a candidaté à l'appel à projet ANRU + et si oui, pourquoi n'a-t-elle pas été retenue?

- L'autre question concerne pour le coup l'avenir et notamment l'avenir du bailleur social Coopération et Famille. Le gouvernement a exposé sa stratégie logement et l'une des mesures est de baisser les loyers des allocataires de l'aide personnalisée au logement (APL) qui sont locataires dans le parc social et cela va faire très fortement chuter les recettes locatives des bailleurs sociaux: avez-vous pu vous rapprocher de Coopération et Famille pour savoir quelles sont les conséquences sur leurs investissements et notamment sur l'entretien du patrimoine à Grand Vaux?